



Date de convocation du conseil 25/06/2024

Date mise en ligne 11/07/2024

Nbre de membres en exercice: 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

DELIB2024-32

Objet :

Garderie périscolaire

Tarifs 2024-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le deux juillet à 19h30

Le Conseil Municipal, de la commune de FRETERIVE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Pré du Moulin sous la présidence de Mme BUEVOZ Eve, Maire.

PRESENTS : BUEVOZ Eve - CARLE Patrick - BUEVOZ Guy - BRAEMS Patrice - MONIN Eric - DI MASULLO Vincenza - VACHET Nadine - COLLIN Matthieu - GRISARD Benoît - PAJEAN Baptiste - TUAL Hélène -

ABSENTS EXCUSES : DECOMBLE Aurore - AZNAG Rachid - NEPOTE-VESINO Anne-Sophie

Elu secrétaire : COLLIN Matthieu

Mme le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs du service de garderie périscolaire, et de conserver les tarifs comme suit :

Tranches tarifaires	Quotient familial	Tarif par heure	Tarif hors commune
1 ^{ère} tranche	0 /799€	1.70 €	2.25 €
2 ^{ème} tranche	800€/1399	2.10 €	2.70 €
3 ^{ème} tranche	>1400€	2.40€	3.05 €

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la grille tarifaire proposée ;

DIT que ces tarifs s'appliquent dès le 1er septembre 2024.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le secrétaire de séance,

Mme le Maire,

